



**Conseil du 11^e arrondissement de Paris
Séance du lundi 25 septembre 2023**

Vœu relatif à « Radio Aligre »

Le Conseil du 11^e arrondissement,

Considérant l'existence depuis plus de 40 ans de Radio Aligre, radio associative née en 1981 du mouvement de libération des ondes ;

Considérant son implantation à Paris, et plus particulièrement dans le 11^{ème} arrondissement, son siège étant situé au 42 rue de Montreuil ;

Considérant son rayonnement qui s'étend désormais à Paris et à l'Île-de-France et partout en France et dans le monde via le streaming et le DAB ;

Considérant que cette radio associative historique met en œuvre les nombreux projets en tant que média alternatif et participe à la pluralité des médias, mise en danger aujourd'hui par la concentration des médias ;

Considérant que cette radio culturelle généraliste mobilise aujourd'hui plus de 30 animateurs, animatrices et journalistes bénévoles qui viennent d'horizons divers (artistes, chercheurs·euses, enseignant·e-s) ;

Considérant que Radio Aligre reçoit chaque saison plus de 1000 invité·e-s (philosophes, économistes, écrivain·e-s, cinéastes, scientifiques, politiques et représentants associatifs...) ;

Considérant que Radio Aligre s'est imposée dans le paysage radiophonique comme une radio socioculturelle incontournable qui valorise l'actualité sociale et culturelle de Paris et de la région, en donnant par exemple un éclairage sur les associations parisiennes et franciliennes ou sur des événements culturels parisiens ;

Considérant que cette radio est très impliquée dans l'éducation aux médias, notamment à travers des ateliers radio avec des lycées et Ecoles de la seconde chance ;



mairie Onze
Paris

Considérant l'engagement fort de radio Aligre sur les enjeux liés à l'accueil des réfugié.e.s, avec par exemple la participation de réfugié.e.s et demandeurs ou demandeuses d'asile dans diverses émissions et production de leur propre émission ;

Considérant que Radio Aligre projette de poursuivre ces projets en 2024 et de travailler à la célébration de l'artisanat pendant une semaine dédiée à travers des émissions in situ et en studio ;

Considérant que Radio Aligre connaît depuis sa création une baisse constante de ses subventions ;

Considérant que la majorité du Conseil régional d'Ile-de-France a fait le choix de ne pas reconduire sa subvention à Radio Aligre, sans justifier ni expliquer ce choix en n'informant l'association de cette décision que six mois après le dépôt du dossier, soit en février 2023 ;

Considérant que cette décision met en péril l'existence de cette radio qui se retrouve menacée d'expulsion car dans l'impossibilité de payer ses loyers ;

Considérant qu'en septembre 2023, Radio Aligre a vu également diminuer la subvention du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) habituellement versée par le Ministère de la Culture ;

Considérant qu'aujourd'hui Radio Aligre risque de disparaître ;

Considérant que l'élue à la culture, au patrimoine et à l'artisanat du 11^e et le Maire du 11^e se sont mobilisés en avril dernier pour soutenir, auprès de Valérie Péresse, la subvention de la Région Île-de-France à hauteur de 15 000€ et qu'aucune réponse n'a été apportée ;

Sur le rapport de Madame Bénédicte DAGEVILLE,

Sur proposition des élu.e.s du groupe Communiste et Citoyen, des élu.e.s du groupe Paris 11 en commun : socialistes, écologistes et apparentés, et des élu.e.s du groupe Ecologiste du 11^e;



mairie Onze
Paris

EMET LE VŒU :

- Que la Ville de Paris soutienne les actions que peut mener cette radio associative, aux fins d'assurer sa survie,
- Que la Ville de Paris interpelle le Conseil régional pour qu'il poursuive le soutien financier à Radio Aligre.

Résultat des votes :

Pour : Les élu·e·s du groupe Paris 11 en Commun: socialistes, écologistes et apparentés, du Groupe Ecologiste du 11^e, du groupe Communiste et Citoyen, M. Grégory MOREAU.

Contre : Les élu·e·s du groupe Changer Paris (Union des Républicains et des Centristes)

Le vœu est adopté à la majorité